RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 05209
Numéro SIREN : 379 709 884
Nom ou dénomination : ABAX AGS

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2023 sous le numéro de dépôt 24110

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABAX AGS

E.U.R.L. au capital de 50 000,00 Euros
Siège social : 33 RUE DES JARDINS

78930 VERT
R.C.S : 379 709 884 R.C.S. VERSAILLES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23/10/2023

au siège social,
Le 23/10/2023,
à 15H00

Monsieur MARC KEDIHA, détenant 500 parts sociales,

Associé unique de la société ABAX AGS, société à responsabilité limitée au capital de 50 000,00 Euros.

DBF AUDIT, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

Il est établi une feuille de présence signée par les personnes présentes à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique, au gérant, et au Commissaire aux Comptes, ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

- les copies des lettres de convocation ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le rapport du Commissaire aux comptes ;
- le texte des projets de résolutions.

L'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Lecture du rapport de gestion,
- Lecture du rapport du CAC sur les comptes annuels,
- Lecture et approbation du rapport sur les conventions réglementées,
- Questions diverses.

Il a été donné lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- du rapport du Commissaire aux Comptes,

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABAX AGS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 50 000,00 Euros
Siège social : 33 RUE DES JARDINS

78930 VERT
R.C.S : 379 709 884 R.C.S. VERSAILLES

RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L223-19 DU CODE DE COMMERCE
Exercice clos le 31/12/2022

Cher associé,

En application des dispositions des articles L 223-19 et suivants du Code de commerce, nous portons ci-après à votre connaissance les conventions visées aux-dits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes suivantes :

Monsieur KEDIHA Marc, gérant associé, a perçu une rémunération de gérant annuelle de 108 976.55 euros, les charges sociales ont été prise en charge par la société.

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

La gérance



Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Décision n° 1

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître **un bénéfice** de **204 394,07** Euros.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **un bénéfice** de **204 394,07** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **1 062 489,76** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **1 266 883,83** Euros.
L'associé unique décide d'affecter le résultat de **1 266 883,83** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 1 261 883,83 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 5 000,00 Euros répartis de la manière suivante :

Dividendes brutes	5 000,00
Prélèvements sociaux (17.20% du brut)	860,00
Net social	4 140,00
Prélèvements forfaitaire unique (12.80% du brut)	640,00
Net fiscal et social	3 500,00

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts):

Dates de clôture	*Dividendes brutes*	*Prélèvements sociaux*	*Prélèvement forfaitaire*	*Dividendes nets*
31.12.2021	5 000 €	860 €	640 €	3 500 €
31.12.2020	0 €	0 €	0 €	0 €
31.12.2019	0 €	0 €	0 €	0 €

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts pour un montant de 15 093 euros.

Décision n° 4

L'associé unique approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Décision n° 5

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

La gérance



Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

DBF AUDIT

Présente
A l'Associé de la Société

ABAX AGS

SARL

AU CAPITAL DE 50.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 33, Rue des Jardins

78930 VERT

NOTRE RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'Associé,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARL ABAX AGS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

PXL

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

En application de la loi :

- *nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.*
- *Nous portons à votre connaissance les informations suivantes relatives à la prise de participation complémentaire dans la société SHOC à hauteur de 58 parts portant la participation à un total de 90 parts représentant 15,25% du capital social de la société SHOC.*

PXC

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

PXC

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*

- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*

- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*

- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*

PYC

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Mantes la Jolie, le 12 octobre 2023
Pour DBF AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris

Pierre-Xavier LECA
Mandataire social délégué
Commissaire aux Comptes

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	20 966	20 966		544	- 544
Fonds commercial	25 000		25 000	25 000	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	53 787		53 787	53 787	
Constructions	304 796	15 234	289 562	297 308	- 7 746
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 296	8 149	4 147	1 178	2 969
Autres immobilisations corporelles	223 724	173 984	49 740	73 344	- 23 604
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	68 160		68 160	47 000	21 160
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 312		1 312	2 202	- 890
TOTAL (I)	**710 040**	**218 332**	**491 708**	**500 363**	**- 8 655**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	44 586		44 586	26 357	18 229
Clients et comptes rattachés	1 706 398		1 706 398	1 973 757	- 267 359
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	20 410		20 410	26 813	- 6 403
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	315 550		315 550	303 167	12 383
. Autres	41 499		41 499	29 798	11 701
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	153		153	153	
Disponibilités	2 988 252		2 988 252	2 597 803	390 449
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	138 563		138 563	32 553	106 010
TOTAL (II)	**5 255 409**		**5 255 409**	**4 990 402**	**265 007**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**5 965 449**	**218 332**	**5 747 117**	**5 490 765**	**256 352**

DBF AUDIT ★ Comptes Audités ★ Commissaire aux comptes

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000)	50 000	50 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	5 000	5 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	105 679	105 679	
Report à nouveau	1 062 490	919 493	142 997
Résultat de l'exercice	204 394	147 997	56 397
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**1 427 563**	**1 228 169**	**199 394**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	310 068	394 324	- 84 256
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	**310 068**	**394 324**	**- 84 256**
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	20 605		20 605
. Découverts, concours bancaires	3 039	3 414	- 375
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	1 259		1 259
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 627		6 627
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 740 028	1 711 631	28 397
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	994 137	1 031 132	- 36 995
. Organismes sociaux	742 294	584 010	158 284
. Etat, impôts sur les bénéfices	14 784	33 411	- 18 627
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	448 826	466 781	- 17 955
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	20 377	22 170	- 1 793
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	17 509	15 723	1 786
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**4 009 487**	**3 868 272**	**141 215**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**5 747 117**	**5 490 765**	**256 352**

DBF AUDIT ★ Comptes Annuels ★ Commissaire aux comptes

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Annexes 23

ABAX AGS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 747 117,39 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 204 394,07 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/10/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

DBF AUDIT Commissaire aux comptes

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABAX AGS

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

absence de faits significatifs sur l'exercice

DBF AUDIT Page 56 Comptes Audités Commissaire aux comptes

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABAX AGS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 710 040

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	45 966			45 966
Immobilisations corporelles	589 466	30 892	25 756	594 602
Immobilisations financières	49 202	21 160	890	69 472
TOTAL	684 634	52 052	26 646	710 040

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 218 332

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	20 422	544		20 966
Immobilisations corporelles	163 849	46 916	13 399	197 366
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	184 271	47 460	13 399	218 332

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions brevets licences	20 966	20 966	0	1 ans
Fonds commercial	25 000	0	25 000	Non amortiss.
Terrain	53 787	0	53 787	Non amortiss.
Maison vert	304 796	15 234	289 562	de 15 à 50 ans
Matériel outillage industriel	12 296	8 149	4 147	de 4 à 10 ans
Matériel transport	206 645	162 489	44 156	de 1 à 5 ans
Matériel bureau et informatique	17 078	11 494	5 584	de 3 à 5 ans
TOTAL	640 568	218 332	422 237	

3.2 - Etat des créances = 2 223 731

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 312		1 312
Actif circulant & charges d'avance	2 222 419	2 222 419	
TOTAL	2 223 731	2 222 419	1 312

DBF AUDIT ★ Comptes Audités ★ Commissaire aux comptes

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABAX AGS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 8 511

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*1 858*
Autres créances	*6 653*
Disponibilités	
TOTAL	*8 511*

3.4 - Charges constatées d'avance = 138 563

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3.5 - Informations complémentaires sur le bilan actif

o Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
Des tests de dépréciation des titres ont été effectués.
Aucune dépréciation n'a été constatée dans les comptes à fin 2022.

o Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DBF AUDIT ★ Comptes Audités ★ Commissaire aux comptes
Page 58

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABAX AGS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 50 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	100,00	50 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	100,00	50 000

4.2 - Provisions = 310 068

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	394 324	76 055	160 311		310 068
TOTAL	394 324	76 055	160 311		310 068

4.3 - Etat des dettes = 4 002 860

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	23 644	6 252	17 392	
Dettes financières diverses	1 259	1 259		
Fournisseurs	1 740 028	1 740 028		
Dettes fiscales & sociales	2 220 419	2 220 419		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	17 509	17 509		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 002 860	3 985 468	17 392	

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 1 453 264

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	3 097
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	189 152
Dettes fiscales & sociales	1 261 015
Autres dettes	
TOTAL	1 453 264

DBF Comptes Audités Commissaires aux comptes

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABAX AGS

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Informations complémentaires sur le bilan passif

o Engagements en matière de retraite

Le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite n'est pas considérée comme significative et n'a pas fait l'objet de provision.

o Changement de méthodes :

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation ni de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

DBF AUDIT ★ Comptes Audités ★ Commissaire aux comptes

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABAX AGS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 11 782 634

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*11 782 634*	*100,00 %*
TOTAL	*11 782 634*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 75 049

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*129 327*	*34 733*	*94 594*
Résultat financier	*45 003*	*12 086*	*32 917*
Résultat exceptionnel	*105 113*	*28 230*	*76 883*
Participation des salariés			
TOTAL	*279 443*	*75 049*	*204 394*

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

DBF AUDIT ★ Comptes Audités ★ Commissaire aux comptes

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABAX AGS

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*22 000*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*22 000*

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maitrise & techniciens		
Employés	*225*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*225*	*0*

DBF AUDIT ★ Commissaire aux comptes ★

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABAX AGS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 8 511

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	1 858
Clients factures à établir(41810000000)	1 858
Autres créances :	6 653
Fournisseurs avoirs non parvenus(40980000000)	1 381
Cvae a recevoir(44871000000)	5 272
TOTAL	8 511

8.2 - Charges constatées d'avance = 138 563

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploit. const. d'avance(48610000000)	138 563
TOTAL	138 563

8.3 - Charges à payer = 1 453 264

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	3 097
Intérêts courus /emprunt ets crédit(16884000000)	41
Assurances courues autres(16884100000)	18
Intérêts courus s/concours bancaire(51980000000)	3 039
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	189 152
Fournisseurs factures non parvenues(40810000000)	189 152
Dettes fiscales et sociales :	1 261 015
Dettes prov./congés payés(42820000000)	707 248
Charges sociales/congés à payer(43820000000)	127 375
Effort à la construction à payer(43860100000)	22 720
Contrib form prof continue à payer(43860200000)	147 944
Taxe d'apprentissage à payer(43860400000)	93 759
Cotis. soc. à payer (43864100000)	141 591
Charges fiscales s/congés à payer(44820000000)	16 125
Tvs à payer(44860800000)	4 252
TOTAL	1 453 264

DBF AUDIT Comptes Audités Commissaire aux comptes

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABAX AGS — [1 | 2]

Adresse de l'entreprise : 33 RUE DES JARDINS 78930 VERT — Durée de l'exercice précédent * [1 | 2]

Numéro SIRET * : 3 7 9 7 0 9 8 8 4 0 0 1 4 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, [3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 2]

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	20 966	AG	20 966	
	Fonds commercial (1)	AH	25 000	AI		25 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	53 787	AO		53 787
	Constructions	AP	304 796	AQ	15 234	289 562
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	12 296	AS	8 149	4 147
	Autres immobilisations corporelles	AT	223 724	AU	173 984	49 740
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	68 160	CV		68 160
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	1 312	BI		1 312
	TOTAL (II)	BJ	710 040	BK	218 332	491 708
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	44 586	BW		44 586
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 706 398	BY		1 706 398
	Autres créances (3)	BZ	377 458	CA		377 458
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	153	CE		153
	Disponibilités	CF	2 988 252	CG		2 988 252
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	138 563	CI		138 563
	TOTAL (III)	CJ	5 255 409	CK		5 255 409
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 965 449	1A	218 332	5 747 117

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABAX AGS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	105 679
	Report à nouveau	DH	1 062 490
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	204 394
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 427 563
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	310 068
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	310 068
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	23 644
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 259
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	6 627
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 740 028
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 220 419
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	17 509
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	4 009 487
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 747 117

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 992 095
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 039

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABAX AGS

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP 2053 2023
EXTENSION 1

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PROVISION LITIGES	76 055	160 311

SAGE Experts-comptables janvier 2023

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABAX AGS

E.U.R.L. au capital de 50 000,00 Euros
Siège social : 33 RUE DES JARDINS

78930 VERT
R.C.S : 379 709 884 R.C.S. VERSAILLES

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022

MARC KEDIHA, associé unique et gérant de la société ABAX AGS, soussigne, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **11 782 634,28** Euros contre **12 739 998,44** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **11 699 302,69** Euros pour l'exercice, contre **12 435 798,47** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **5 062 045,53** Euros au 31/12/2022 contre **5 242 051,80** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **169 273,51** Euros au 31/12/2022 contre **223 428,43** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **5 489 201,02** Euros au 31/12/2022 contre **5 695 737,37** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **931 235,26** Euros au 31/12/2022 et **1 184 745,37** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **47 460,46** Euros au 31/12/2022 contre **43 998,03** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **45 003,35** Euros, contre **28 673,22** Euros pour l'exercice précédent.
Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **105 113,14** Euros au 31/12/2022, contre **-220 849,96** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **204 394,07** Euros contre un bénéfice de **147 997,00** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABAX AGS
E.U.R.L. au capital de 50 000,00 Euros
Siège social : 33 RUE DES JARDINS

78930 VERT
R.C.S : 379 709 884 R.C.S. VERSAILLES

TRIBUNAL DE COMMERCE
08. DEC. 2023

DBF AUDIT
Pierre-Xavier LECA
12 RUE JEAN HOET

78200 MANTES-LA-JOLIE

Le 05/10/2023

Lettre Recommandée avec Accusé Réception

Objet : Approbation des comptes annuels,
Convocation à l'Assemblée Générale de l'associé

Monsieur le Commissaire aux Comptes,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société se tiendra le 23/10/2023 à 15H00, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Lecture du rapport de gestion,
- Lecture du rapport du CAC sur les comptes annuels,
- Lecture et approbation du rapport sur les conventions réglementées,
- Questions diverses.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire aux Comptes, l'expression de nos sentiments distingués.

La Gérance

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société souhaite poursuivre ses efforts avec le maintien, à minima, du chiffre d'affaires tout en espérant le faire progresser.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

PRISE DE PARTICIPATIONS

Suite à l'augmentation du capital de la SARL SHOC en date du 07/09/2022, la société a acquis 58 parts portant sa participation à 90 parts sociales sur les 590 parts sociales qui composent la société SHOC. Ainsi la société ABAX détient 15.25 % du capital de la SARL SHOC.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **710 040,09** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **218 331,90** Euros, soit un montant net de **491 708,19** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **500 363,04** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **5 116 846,25** Euros, contre **4 957 848,87** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **1 427 562,72** Euros, contre **1 228 168,65** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **4 009 486,59** Euros contre **3 868 272,05** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **11 828 629,27** Euros au 31/12/2022, contre **12 836 237,21** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **129 326,58** Euros, contre **400 438,74** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2022** fait ressortir **un bénéfice** de **204 394,07** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **1 062 489,76** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **1 266 883,83** Euros.

Nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 1 261 883,83 Euros
- A titre de distribution de dividendes à l'associé unique pour un montant de 5 000,00 euros répartis de la manière suivante :

Dividendes brutes	5 000,00
Prélèvements sociaux (17.20% du brut)	860,00
Net social	4 140,00
Prélèvements forfaitaire unique (12.80% du brut)	640,00
Net fiscal et social	3 500,00

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Dates de clôture	*Dividendes bruts*	*Prélèvements sociaux*	*Prélèvement forfaitaire*	*Dividendes nets*
31.12.2021	5 000 €	860 €	640 €	3 500 €
31.12.2020	0 €	0 €	0 €	0 €
31.12.2019	0 €	0 €	0 €	0 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal pour un montant de 15 093 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à VERT
Le 05/10/2023

La gérance



Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABAX AGS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 50 000,00 Euros
Siège social : 33 RUE DES JARDINS

78930 VERT
R.C.S : 379 709 884 R.C.S. VERSAILLES

DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23/10/2023
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **un bénéfice** de **204 394,07** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **1 062 489,76** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **1 266 883,83** Euros.
L'associé unique décide d'affecter le résultat de **1 266 883,83** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 1 261 883,83 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 5 000,00 Euros répartis de la manière suivante :

Dividendes brutes	5 000,00
Prélèvements sociaux (17.20% du brut)	860,00
Net social	4 140,00
Prélèvements forfaitaire unique (12.80% du brut)	640,00
Net fiscal et social	3 500,00

Pour copie certifiée conforme
La gérance

